

Les auteurs

Vanessa Barbé est professeur de droit public à l'université polytechnique Hauts-de-France. Laboratoire : Laboratoire de recherche sociétés & humanités (LARSH).

Marie-Élisabeth Boggio-Motheron est docteure en droit public, qualifiée aux fonctions de maître de conférences.

Lucien Carré est doctorant à l'Institut universitaire européen.

Cyprien Dagnicourt est doctorant à l'université de Rennes. Laboratoire : Institut du droit public et de la science politique (IDPSP).

Anne-Sophie Denolle est maîtresse de conférences en droit public à l'université de Rouen. Laboratoire : Centre universitaire rouennais d'études juridiques (CUREJ).

Dimitri Di Francesco-Gandon est docteur en droit public, chercheur associé à l'Institut du droit public et de la science politique (IDPSP).

Alexis Frank est docteur en droit public, premier conseiller à la cour administrative d'appel de Nantes.

Gilles Huet est ancien délégué général de l'association Eau et Rivières de Bretagne.

Christian Huglo est avocat à la cour et docteur en droit.

Antoine Le Brun est maître de conférences en droit public à l'université Paris Cité. Laboratoire : Centre Maurice Hauriou (CMH).

Karine Le Couviour est maîtresse de conférences en droit privé à l'université de Bretagne occidentale. Laboratoire : Lab-LEX.

Maxime Lei est maître de conférences en droit public à Le Mans Université. Laboratoire : Thémis-UM.

Marie Lemey est professeure de droit public à l'université de Bretagne occidentale. Laboratoire : Aménagements des usages des ressources et des espaces marins et littoraux (AMURE).

Mylène Le Roux est professeure de droit public à Nantes Université. Laboratoire : Droit et changement social (DCS).

Émilie Marie est avocate au barreau de Rennes.

Cédric Meurant est professeur de droit public à l'université Savoie Mont-Blanc.
Laboratoire : Centre de recherche Antoine Favre.

Laurence Molinero est maîtresse de conférences en droit public à l'université Bretagne Sud. Laboratoire : Lab-LEX.

Jacques Petit est professeur de droit public à l'université de Rennes. Laboratoire : Institut du droit public et de la science politique (IDPSP).

Sarah Philibert est maîtresse de conférences en droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Laboratoire : Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS).

Jean-Charles Rotoullié est professeur de droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Laboratoire : Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS).

Clément Rouillier est maître de conférences en droit public à l'université Rennes 2.
Laboratoire : Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales (LiRIS).

Antoine Simonneaux est maître de conférences en droit public à l'université polytechnique Hauts-de-France. Laboratoire : Laboratoire de recherche sociétés & humanités (LARSH).

Agathe Van Lang est professeure de droit public à Nantes Université. Laboratoire : Droit et changements social (DCS).